Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901730-20260227-2602003-DE

Commune de **PLONEIS**
(Finistère)

REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 14
Absents : 5
Pouvoirs : 3
Abstentions :
Pour : 17
Contre :

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept février à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Christian CORROLLER, Maire.

Etaient présents : M. CORROLLER, M. LAUDEN, Mme FLOCHLAY, M. BARRE, M. DOUGET, M. BERNARD, Mme- MOUEZANT Mme CORNEC, Mme LE BRIS, Mme. CLOTEAUX, Mme TREBERN, M. BIGER, Mme PLISSONNEAU, Mme FRANCIUS

Etaient absents : M. TUAL (pouvoir à M. BERNARD), Mme DANEL, M LE GUILLOU (pouvoir à M. BARRE), M. BOTHOREL (pouvoir à Mme PLISSINNEAU), Mme MARREC

Secrétaire de séance nommé : Mme FLOCHLAY

Mode de scrutin : ordinaire à main levée

Convocation du 21 février 2026 Affiché le 2 mars2026 Transmis le 2 mars 2026

Délibération n°26-02-003

Objet : Aménagement des rue Max Jacob, chemin de Kerveur-Vihan et Hameau de Kergaben Huella – Relance du lot 2 – attribution du marché

Vu le Code de la Commande Publique**,**

Vu la déclaration sans suite du lot n°2 et la décision de relancer la consultation ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence, publié dans deux journaux d'annonces légales et la plateforme E-Mégalis le 23 janvier 2026.

Considérant que, dans le cadre de cette relance, quatre entreprises ont déposé un dossier dans les délais impartis ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le cabinet CIT,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 15 février 2026 et a décidé d'attribuer le lot n°2 à l'entreprise BELLOCQ Paysages, dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères fixés dans le règlement de consultation ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** le lot n°2 « Aménagement paysager » du marché d'aménagement des rues Max Jacob, chemin de Kerveur-Vihan et hameau de Kergaben Huella à l'entreprise BELLOCQ Paysages pour un montant HT de **62 930 €€**

- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026, article 2315.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents afférents et à prendre toute décision relative à son exécution.

Christine FLOCHLAY, Secrétaire de séance Christian CORROLLER, Maire